

ARTHURLEA SCI



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 août 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 6 septembre 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maître Stephan BAYSSELIER
Notaire Associé à Orange (Vaucluse)
179 rue de Colonel Arnaud Beltrame
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Stéphane BAYSSELIER, société par actions simplifiée dénommée « Office Notarial Stéphane BAYSSELIER », à ORANGE, 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 22 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale est : ARTHURLEA.

Siège social est fixé à : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290), 5796 La Bounotte.

Durée : de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT CINQUANTE-CINQ MILLE CENT DEUX



Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2023

EUROS (255?102,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Mathieu FABRE et Madame Aurélie LEWANDOWSKI demeurant tous deux à SAINT Cécile Les Vignes 84290, 148 rue Sainte Pélagie, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au RCS de AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.